



Maximiles répond aux conditions d'éligibilité du PEA-PME

Paris, le 31 mars 2014

Maximiles confirme son éligibilité au PEA-PME conformément au Décret n° 2014-283 du 4 mars 2014 pris pour l'application de l'article 70 de la loi n° 2013-1278 du 29 décembre 2013 de finances pour 2014 fixant l'éligibilité des entreprises au PEA-PME soit :

- moins de 5.000 salariés, et
- un chiffre d'affaires annuel inférieur à 1.500 millions d'euros ou un total de bilan inférieur à 2.000 millions d'euros.

Prochaine communication : résultats annuels 2013 Maximiles annoncera ses résultats 2013 le 3 avril 2014 (après Bourse)

A propos de MAXIMILES

Créé en 1999, Maximiles s'est imposé comme un acteur majeur du digital marketing autour de 2 principales business units : la fidélisation et les panels en ligne. Présent en France, au Royaume Uni, en Allemagne et au Maroc, le groupe a également des activités en Espagne, en Italie, en Suisse et en Autriche. Il opère le programme de fidélité multi-enseignes Maximiles sur Internet (plus de 8 millions de membres) et gère en marque blanche les programmes de fidélité ou de relation client de près de 90 sociétés (U.G.C., Bred, Hôtels B&B...). Maximiles est également opérateur des services mobiles Dismoioù en France et Tellmewhere à l'international.

Dans les panels en ligne, il travaille avec la plupart des grands instituts de sondages en Europe.

En 2013, Maximiles a réalisé un chiffre d'affaires de 14 M€.

Le groupe, labellisé « Entreprise innovante » par OSEO-ANVAR, est coté sur Alternext d'Euronext Paris.

Code ISIN FR 0004174233 - Code MNEMO. ALMAX

www.maximiles.com/finance

Contacts

MAXIMILES

Marc BIDOU - Président Directeur Général

Tél. : 01 44 88 60 30

m.bidou@maximiles.com

ACTIFIN

Nicolas MEUNIER

Anaïs de SCITIVAUX

Tél. : 01 56 88 11 11

nmeunier@actifin.fr

adescitivaux@actifin.fr